



Rparations supplémentaires après états des lieux

Par **veronique**, le **26/09/2008** à **15:31**

Bonjour,

Je suis très embêtée, j'ai fait l'état des lieux de mon appartement le 4/08 réparations à faire :
2 entretiens de cumulus + 1 poignée de fenêtre

Il y a 2 jours je reçois un courrier AR avec une liste énorme de travaux soit disant à ma charge au total pour 991 € !! la caution étant de 766 €

Réparation de fuite d'eau, de tapisserie (alors qu'on a tout refait) trous dans les murs, chauffage d'appoint de la salle de bain (il y en a jamais eu!) fenêtre entière à changer pour la poignée enfin bref c'est invraisemblable !!!

Que doit je faire ?

Merci pour vos réponses !

Par **jeetendra**, le **26/09/2008** à **18:18**

bonsoir, tenez vous en aux réparations à effectuer par le locataire sortant sur l'état de lieux de sortie, surtout si l'état de lieux de sortie a été faite contradictoirement c'est-à-dire en présence du propriétaire ou de son représentant, cordialement